

# PLAN D'ACTION DE L'ÉCOLE POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE



Document à l'intention des parents Primaire

## À notre école

L'école des Pionniers est située dans un environnement paisible où la violence et l'intimidation ne sont pas fréquentes. Tout au long de l'année, les membres de l'équipe-école du secteur préscolaire et primaire s'assurent ainsi que les élèves évoluent dans un climat sécuritaire et propice aux apprentissages. À l'intérieur des cours et des activités offertes, ils s'efforcent d'aborder la thématique de l'intimidation. Des services sont également offerts afin de prévenir l'émergence des comportements de violence. Nos règles de vie ainsi que les moyens de prévention déployés dans le milieu contribuent aussi grandement à valoriser l'harmonie dans les rapports entre les élèves.

## Nos résultats

### Élèves

Les règles de vie sont systématiquement présentées en début d'année à l'ensemble des élèves. Des techniques de résolution de conflits sont aussi enseignées. Une surveillance active est également effectuée lors des récréations et des médiateurs sont aussi présents sur la cour.

### Intervenants

L'ensemble des membres du personnel ont suivi la formation du Gouvernement du Québec sur l'intimidation et la violence : « *Le pouvoir d'agir des adultes œuvrant auprès d'élèves en matière d'intimidation et de violence, notamment les violences à caractère sexuel* ». Conséquemment, les membres du personnel se sentent plus en confiance pour intervenir auprès des élèves.

### Parents

Le maintien d'un moyen de visibilité bien spécifique augmente la satisfaction des parents par rapport à leur sentiment de sécurité.

## Portrait de la situation

Constat dégagé dans le portrait élaboré concernant le climat scolaire auprès des élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> années de notre milieu :

39.1% des élèves rapportent avoir été insultés ou traités de noms une fois ou plus par semaine.

Une attention plus particulière doit donc être portée à la violence verbale ainsi qu'à la manière dont les élèves communiquent entre eux, notamment lors des jeux de groupes dans la cour de récréation.

### Priorité(s) :

- ▶ Améliorer le respect, l'empathie et la solidarité des élèves de l'école.
- ▶ Augmenter le temps alloué des activités offertes aux élèves afin qu'ils puissent développer des stratégies pour mieux gérer leur anxiété ainsi que leurs émotions.
- ▶ Améliorer la communication non-violente et respectueuse entre les élèves et leurs pairs ainsi qu'envers les adultes.

## DÉFINITIONS

**CONFLIT** : Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

**VIOLENCE** : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

**INTIMIDATION** : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



ÉCOLE DES  
PIONNIERS

## QUELQUES ACTIONS DE L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR

- ▶ Récréations animées
- ▶ Médiateurs
- ▶ TES présentes aux récréations
- ▶ Sous-groupe d'habiletés sociales et personnelles
- ▶ Surveillance active et port de bretelles
- ▶ Activités « J'ai rendez-vous dans ma cabane »
- ▶ Programme Hors-Piste (gestion de l'anxiété)
- ▶ Remise de mentions d'honneur
- ▶ Ateliers offerts par la policière éducatrice
- ▶ Sous-groupes pour vivre des ateliers de gestion du stress

## ACTIONS DE L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN ACTE DE VIOLENCE OU D'INTIMIDATION

### Au moment où un acte est constaté :

- ▶ Mettre fin au comportement inadéquat
- ▶ Nommer le comportement attendu en lien avec le code de vie
- ▶ Orienter l'élève vers les comportements attendus
- ▶ Vérifier sommairement l'état de la victime
- ▶ Consigner et transmettre les informations à l'intervenant responsable et à la direction de l'école

### Mesures de soutien et d'encadrement :

- ▶ Établir un climat de confiance
- ▶ Évaluer les besoins
- ▶ Faire des rencontres de suivi périodiques et impliquer les parents
- ▶ Planifier des actions visant à soutenir et à outiller l'élève afin de prévenir de tels événements et lui apprendre à mieux y faire face

**VIOLENCE & INTIMIDATION  
100% PRÉVENTION  
100% INTERVENTION**

### Sanctions possibles :

- ▶ Retrait ou diminution de la fréquentation au service de garde
- ▶ Rencontre avec un intervenant (TES, professionnel, policière éducatrice)
- ▶ Suspension et protocole de réintégration
- ▶ Plainte policière ou signalement au Directeur de la protection de la jeunesse

### Suivi :

- ▶ Rassurer les personnes impliquées
- ▶ Documenter les actions portées
- ▶ S'assurer que la situation a pris fin
- ▶ Effectuer un retour avec les différents acteurs
- ▶ Privilégier un suivi de type 2-1-1 (2 jours, 1 semaine et 1 mois)
- ▶ Inviter les personnes à informer l'école si la situation venait à se reproduire
- ▶ Veiller au respect des engagements de l'élève qui est l'auteur et de ses parents
- ▶ Informer les parents des modalités existantes pour porter plainte
- ▶ Consigner les informations en toute circonstance

## MOYENS POUR SIGNALER UNE SITUATION

- ▶ Effectuer une tournée des classes pour identifier les adultes vers qui les élèves peuvent dénoncer verbalement une situation.
- ▶ Faire connaître les billets de dénonciation.

**DÉNONCER OU SIGNALER  
CE N'EST PAS  
« STOOLER »**

**PLAN D'ACTION DE L'ÉCOLE  
POUR UN MILIEU  
SAIN ET SÉCURITAIRE**



Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs

Québec 